

PLAN D’ACTION RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2015-2025 :



BILAN DES SERVICES DÉDIÉS À NOS COMMUNAUTÉS

En Chaudière-Appalaches, les services de santé publique visent à maintenir et à améliorer la santé de la population en agissant sur les causes évitables des problèmes de santé ainsi que sur les inégalités sociales de santé. Le Plan d’action régional (PAR) de santé publique 2015-2025 s’inscrivait dans cette perspective en cherchant à renforcer la performance des interventions déployées sur le territoire. Ce bilan présente les principales réalisations du PAR en lien avec le [feuillet consacré aux communautés](#).

Le tableau suivant résume les principaux services offerts dans les communautés dans le cadre du PAR 2015-2025 et les principales activités associées à leur déploiement.

Services prévus au PAR 2015-2025	Principales activités réalisées
Travailler AVEC les municipalités et les autres partenaires de la communauté pour : • Agir sur les conditions de vie et favoriser le développement social • Prévenir les problèmes de santé liés à l’environnement • Créer des milieux de vie qui soutiennent l’adoption et le maintien de modes de vie sains et sécuritaires (saine alimentation, saine gestion du poids et de l’image corporelle, mode de vie physiquement actif et non-usage des produits du tabac)	• Projet Mon eau, mon puits, ma santé afin de faciliter la pratique d’analyse de l’eau par les propriétaires de puits privés (site Web, outils d’interprétation des résultats, service de soutien). • Mise à jour et optimisation des campagnes de prévention destinées à la population ainsi qu’aux partenaires municipaux et organisationnels, portant sur la chaleur, les feux de forêt, la qualité de l’air, les eaux récréatives, le radon et d’autres risques liés à la santé environnementale. • Diffusion et soutien à l’appropriation des données de la 4e édition de la Caractérisation des communautés locales, en vue de favoriser une compréhension commune des besoins des territoires par les partenaires et d’appuyer la priorisation et la mise en œuvre d’actions adaptées aux vulnérabilités locales. • Animation d’instances de concertation intersectorielle aux niveaux local et régional, regroupant les acteurs municipaux, communautaires et institutionnels, autour d’enjeux prioritaires (développement social, logement et itinérance, sécurité alimentaire, immigration, transport). • Démarche d’évaluation des impacts sur la santé (ÉIS) menée dans la municipalité de Scott, en collaboration avec des partenaires municipaux et gouvernementaux, afin de soutenir la révision du plan d’urbanisme liée à la reconstruction post-inondation de 2019. • Accroissement de l’offre de services de soutien communautaire en logement social et communautaire. • Implication de citoyens (experts de vécu) dans des concertations et projets collectifs, contribuant à des actions mieux adaptées aux réalités des populations et au renforcement du pouvoir d’agir des communautés. • Mise en place d’un comité régional en sécurité alimentaire et déploiement d’un plan d’action visant à élargir les interventions au-delà du dépannage alimentaire, notamment par le développement d’initiatives collectives, telles que le glanage (valorisation des surplus agricoles), les potagers, les forêts nourricières et les plateaux de production.
Conseiller l’établissement en matière de prévention : • Favoriser l’intégration des activités de prévention clinique dans les continuums de soins et de services (pratiques cliniques préventives, programmes de dépistage). • Faire connaître et susciter des choix en faveur de la santé et du bien-être de la population.	• Soutien à l’élaboration et à l’application de la politique pour un établissement sans fumée. • Révision de la gouvernance des programmes de dépistage populationnels et ajustement de l’offre de services. • Démarche structurée afin de prendre en compte de façon plus systématique les inégalités sociales de santé dans les processus de planification et d’amélioration des services. • Soutien aux partenaires pour la réalisation d’un projet de récupération des denrées alimentaires en CHSLD, visant à valoriser les surplus et à améliorer la sécurité alimentaire des populations en situation de vulnérabilité.

Conclusion

Au terme du PAR 2015-2025, les actions mises en œuvre en Chaudière-Appalaches au sein des communautés ont contribué à améliorer l’accessibilité, la cohérence et la qualité des services, notamment par l’harmonisation des pratiques, le renforcement des partenariats et l’adaptation des interventions aux besoins du territoire.

Les travaux réalisés et les acquis de ce cycle constituent des bases solides pour soutenir la poursuite des actions, en cohérence avec les orientations du nouveau Programme national de santé publique 2025-2035.

Chargée de projet et rédaction : M^{me} Pier-Anne Paquet-Gagnon, conseillère stratégique à la planification des services de santé publique
Collaboration : Merci à tous les gestionnaires de la Direction de santé publique pour leur participation étroite à la réalisation de ces travaux, ainsi qu’aux membres de leurs équipes.
Mise en page et révision linguistique : M^{me} Marie-Noëlle Labbé
Sous la direction de : D^{re} Liliana Romero, Directrice de santé publique
M^{me} Nathalie Parent, Directrice adjointe de santé publique
Production : Équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM), Direction de santé publique, Santé Québec Chaudière-Appalaches, juillet 2026.
© Santé Québec Chaudière-Appalaches, 2026.